



Accusé de réception en préfecture
02B-24200354-20210929-DEC-AG-21-094-AU
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Décision du 29 septembre 2021

**DECISION DU PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA
PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

OBJET : Travaux d'électricité - branchement BXX/ALIM TJ 60 KVA - Cosec Pepito FERETTI

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes en matière de commande publique :

En matière de travaux :

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur au seuil relatif au contrôle de légalité défini par décret (214 000 € HT à ce jour) ;

Décision du 29 septembre 2021

OBJET : Travaux d'électricité – branchement BXX/ALIM TJ 60 KVA – Cossec Pepito FERETTI

Vu le devis référencé D743/007449/001001 de la Société EDF CORSE, sise 20407 BASTIA (Siret : 552 081 317 66522), concernant la réalisation de travaux d'électricité (branchement BXX/ALIM TJ 60 KVA) au cosec Pepito FERETTI, pour un montant de 13 105,35 € HT ;

APPROUVE

Le devis référencé D743/007449/001001 de la Société EDF CORSE, sise 20407 BASTIA (Siret : 552 081 317 66522), concernant la réalisation de travaux d'électricité (branchement BXX/ALIM TJ 60 KVA) au cosec Pepito FERETTI, pour un montant de 13 105,35 € HT ;

DIT

Que les crédits sont prévus au budget principal, chapitre 21 OP 3013 ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **04 OCT. 2021**
et publication ou notification
du **04 OCT. 2021**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora **NOGHRAOUI**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification